

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 18 OCTOBRE 2018

* * * * *

L'an deux mil dix huit, le dix huit octobre, à 18 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LE MAZEAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BORDET Bernard, Maire.

Convocation : 12 Octobre 2018

* * * * *

ETAIENT PRESENTS: MM BORDET B, GUITON P, BRISSON N, GROUSSET S, BOUHIER BONNEAU B, GIRAUD P, HERHARD AM, LUCAS M, VEILLAT FABIEN F

ETAIT EXCUSE : Néant

Secrétaire de séance: HERHARD AM

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 27 Septembre 2018
- Création d'un emploi de secrétaire de mairie à temps complet
- Création d'un emploi d'agent d'entretien à temps non complet
- Travaux de curage du Communal
- Programme voirie 2019 : choix d'un maître d'œuvre
- Aménagement de la Place de la Mairie : arrêt de bus
- Remplacement du portail du cimetière : devis
- Questions diverses

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 27 SEPTEMBRE 2018: Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 27 septembre 2018, après avoir formulé 2 remarques pour des points non retranscrits dont :

- L'observation de Mme Anne-Marie Hérard quant au souhait de Mr Varenguin d'être reçu lors d'un prochain conseil municipal pour faire part de ses projets pour utilisation après réfection du local communal situé à l'arrière de la Place des Anciens Combattants

2°) CREATION D'UN EMPLOI DE SECRETAIRE DE MAIRIE A TEMPS COMPLET:

Dans le cadre du départ à la retraite de la secrétaire de mairie au 1^{er} février 2019, Monsieur le Maire propose

de créer un emploi de secrétaire de mairie à temps complet pour la période de transition, du 1^{er} décembre 2018 au 31 janvier 2019, emploi qui sera maintenu à compter du 1^{er} février 2019. Le Conseil donne son accord à l'unanimité. Une candidate a été retenue, déjà titulaire et en poste actuellement à la mairie de Niort. Elle travaillera à 80 %. Les horaires de la mairie pour l'accueil du public seront le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 14 h à 17 h30.

3°) CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT D'ENTRETIEN à TEMPS NON

COMPLET :

Vu l'activité liée à l'entretien courant de la commune, Monsieur le Maire propose de créer un emploi d'agent d'entretien à temps non complet, 20 heures par semaine, à compter du 1er décembre 2018, pour faire suite au contrat à durée déterminée qui se termine le 31 octobre.

4°) TRAVAUX DE CURAGE DU COMMUNAL :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de curage de 2 fossés à l'entrée du communal, côté gauche, ont été réalisés par le Syndicat des Marais Mouillés. La commune a pris à sa charge le curage du fossé, côté droit. Il signale que le chemin des Hectares endommagé par la sortie d'arbres, sera remis en état aux frais de l'entreprise Alliance ayant abîmé le chemin.

5°) PROGRAMME VOIRIE 2019- CHOIX D'UN MAITRE D'ŒUVRE :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée pour la réalisation du programme voirie 2019. Deux devis ont été reçus.

Entreprises	Montant HT
AMENAGEMENT INGENIERIE VRD	2 500 € pour un montant de travaux estimé à 50 000€ HT 3 150 € pour un montant de travaux estimé à 70 000€ HT 3 400 € pour un montant de travaux estimé à 80 000€ HT
AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITES LOCALES	4 900 €

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre d'Aménagement Ingénierie VRD pour des travaux Route de la Sèvre et chemins touristiques, qui débiteront après le renforcement des berges. Deux dossiers seront nécessaires pour l'attribution des subventions.

6°) AMENAGEMENT PLACE DE LA MAIRIE :

- Arrêt de bus

Monsieur Lux, gérant les arrêts transports scolaires pour la Région a été reçu par les élus, afin de voir les solutions à apporter pour une meilleure sécurité pour les élèves prenant le bus du collège. Un réaménagement de la Place est envisagé, et un plan sera proposé dans le but de faciliter cet arrêt. (déplacer les bancs en pierre, supprimer 2 arbres, déplacer l'emplacement PMR...)

- Distributeur de pain

L'emplacement a été vu avec Mr Botton, et le distributeur sera positionné devant la salle polyvalente

7°) REMPACEMENT DU PORTAIL ET PORTILLON DU CIMETIERE:

Suite à la dernière réunion, Mr Pierre Guiton a demandé de nouveaux devis pour un portail et un portillon en aluminium. Trois entreprises ont présenté une offre.

THINON D	5 179.00 €
CHOLLET S	4 452.12 €
FABIEN M	4 538.50 €

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de Mr Fabien.

Prendre contact avec l'entreprise Gelot pour commencer rapidement les travaux de maçonnerie (piliers).

8°) QUESTIONS DIVERSES :

- **Mr Pierre Guiton** : - informe la possibilité d'agrandissement du cimetière, côté St Sigismond, le terrain attenant étant déjà propriété de la Commune. Mr le Maire précise qu'un dossier devra être établi au printemps 2019 pour une demande de subvention.
 - Signale que l'état de l'ancienne déchetterie est déplorable, et qu'il serait bien de faire nettoyer cet espace.
- **Mr le Maire** :
- Informe que plusieurs nids de frelons asiatiques ont été signalés à la CCVSA pour leur destruction
 - Explique au Conseil Municipal l'organisation de la cérémonie du 11 novembre en raison du centenaire de la Grande Guerre. Les communes de St Sigismond et du Mazeau, en partenariat avec les deux sections d'Anciens Combattants organisent cette manifestation avec un repas au foyer communal de St Sigismond (menu 17,50 euros, inscription jusqu'au 5 novembre). Un document a été remis à chaque membre du Conseil.
 - Donne lecture du courrier du Policier Municipal relatant ses interventions sur la commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

B.BORDET